ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 115858

Texte de la question

M. Franck Marlin souhaite appeler l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la mise en oeuvre d'un dispositif permettant de compléter celui du permis de conduire à un euro pour les jeunes de seize à vingt-cinq ans. Le Gouvernement avait en effet annoncé une aide de 200 euros en faveur des apprentis et des jeunes en difficulté sous contrat CIVIS qui, versée à l'école de conduite, serait déduite du montant de la formation. Considérant les reports successifs de cette mesure, il le remercie de bien vouloir lui indiquer la date à laquelle le décret d'application sera publié.

Données clés

Auteur : M. Franck Marlin
Circonscription : Essonne (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 115858
Rubrique : Sécurité routière
Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer
Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 513